

**COHÉSION  
SOCIALE**

Petite enfance

CONCARNEAU  
ELLIANT  
MELGVEN  
NÉVEZ  
PONT-AVEN  
ROSPORDEN  
SAINT-YVI  
TOURCH  
TRÉGUNC

# BIEN GRANDIR

*guide pratique*  
**0-3 ANS**

[WWW.CCA.BZH](http://WWW.CCA.BZH)



**CCA** GGLOMÉRATION  
CONCARNEAU CORNOUAILLE

# Édito

L'arrivée d'un enfant est un événement heureux, mais aussi un bouleversement dans la vie de famille. Différentes questions se posent, notamment celle du mode d'accueil.

Le relais petite enfance est un lieu ressource qui informe les parents sur tous les modes d'accueil existants sur le territoire.

L'équipe du relais petite enfance de Concarneau Cornouaille Agglomération a élaboré ce guide de la petite enfance afin d'accompagner parents et futurs parents dans leurs démarches administratives, tout en leur présentant les services et activités proposés aux tout-petits sur le territoire de CCA.

Les assistantes maternelles trouveront également des informations pratiques pour favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant.

**Je souhaite que chaque famille identifie, par l'intermédiaire de cet outil, le bon interlocuteur pour un accompagnement et des conseils adaptés.**

**LE PRÉSIDENT DE CCA**

**Directeur de publication:** Olivier Bellec  
**Rédaction:** Services de CCA  
**Maquette:** Service communication de CCA  
**© Photos/illustrations:** Unsplash, Freepik

© Service communication de CCA | Imprimé sur papier recyclé | 08/2025



**1.**

## **VOUS ACCOMPAGNER AVANT ET APRÈS LA NAISSANCE**

5

**Vos démarches**

**Le relais petite enfance de CCA**

**La Caisse d'Allocations  
Familiales du Finistère**

**Le Conseil Départemental  
du Finistère et la Protection  
Maternelle et Infantile**

**2.**

## **VOUS ACCOMPAGNER DANS LA PARENTALITÉ**

11

**Les lieux d'échange,  
d'information et de soutien**

**Les lieux parents-enfants**

**Besoin d'écoute /  
situations spécifiques**

**3.**

## **VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RECHERCHE D'UN MODE D'ACCUEIL**

19

**Où s'informer ?**

**Quels sont les modes d'accueil ?**

**L'accueil individuel**

**L'accueil collectif**

**Et après 3 ans ?**

**4.**

## **BÉNÉFICIER DES ACTIVITÉS D'ÉVEIL ET DE LOISIRS**

27

**Médiathèques**

**Activités aquatiques**

**Éveil culturel**

**Éveil musical et corporel**

**Spectacles jeune public**

**N° UTILES**

30



1.

**VOUS ACCOMPAGNER  
AVANT ET APRÈS  
LA NAISSANCE**

# Vos démarches

## La déclaration de grossesse

Dès que la grossesse est confirmée par le médecin, vous devez accomplir un certain nombre de formalités auprès des organismes qui gèrent votre santé et vos prestations, ainsi qu'auprès de votre employeur.



*Je viens d'apprendre  
que je suis enceinte.  
Quels organismes  
dois-je contacter ?*

## Vos droits sociaux, votre santé

- ▶ Inscrivez-vous auprès d'une maternité, prévoyez les modalités de l'accouchement selon vos choix. Vous pourrez bénéficier d'une préparation à l'accouchement.
- ▶ Pensez à transmettre, avant la fin du 3<sup>e</sup> mois de grossesse, la déclaration de grossesse à votre Caisse d'Assurance Maladie et à votre caisse d'allocations familiales.
- ▶ N'oubliez pas d'effectuer les examens médicaux obligatoires.
- ▶ Vous pouvez vous informer sur la prise en charge des dépenses de santé auprès de votre caisse d'assurance maladie et/ou de votre mutuelle.

### CPAM À CONCARNEAU

Maison France service  
Point d'accueil sur RDV  
les lundis

☎ 3646 (prix d'un appel local  
depuis un poste fixe)

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Adresse unique : 1 rue de Savoie  
29 282 BREST Cedex

### MSA ARMORIQUE

3, rue Hervé de Guébriant

29412 Landerneau

☎ 02 98 85 79 79

[www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)

CAF (voir p.8)



## L'accueil de votre futur enfant

Selon les choix que vous ferez, les contacts doivent être pris suffisamment tôt : prise d'informations auprès du relais petite enfance, préinscription dans les structures collectives.

### + d'infos

En complément,  
retrouvez les démarches  
à effectuer avant et  
après la naissance.



## Avec votre employeur

- ▶ Déclarez la grossesse à votre employeur (ou à Pôle emploi, si vous êtes au chômage).
- ▶ Renseignez-vous sur la possibilité d'obtenir une dérogation pour les horaires de travail (réduction du temps de travail prévue par certaines conventions collectives). Demandez des autorisations d'absence pour se rendre aux examens médicaux.
- ▶ Demandez à l'employeur un reclassement temporaire, si votre travail est incompatible avec votre grossesse (poste exposé à des risques ou travail de nuit).

## La déclaration de naissance

- La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. Cette déclaration permet d'établir l'acte de naissance. La déclaration doit être réalisée dans les 3 jours qui suivent le jour de la naissance. Elle est faite à la mairie du lieu de naissance. L'acte est rédigé immédiatement par un officier d'état civil.
- À savoir : dans certains hôpitaux publics, un officier d'état civil assure une permanence au sein du service de maternité pour rédiger les déclarations de naissance.

## La reconnaissance de l'enfant pour les couples non mariés ou non pacsés

### Établissement de la filiation

#### ► À l'égard de la mère

La filiation maternelle est automatiquement établie, lors de la déclaration de naissance, dès lors que le nom de la mère figure dans l'acte de naissance de l'enfant. La mère peut reconnaître son enfant avant la naissance ou après la naissance si son nom n'est pas indiqué dans l'acte de naissance de l'enfant.

#### ► À l'égard du père

La filiation paternelle suppose une démarche de la part du père. Il doit reconnaître son enfant avant la naissance, lors de la déclaration de naissance, ou après la naissance. Pour les familles homoparentales, la reconnaissance de l'enfant par celui ou celle qui n'est pas son parent biologique est impossible. Une adoption simple ou plénière sera possible ultérieurement.



# Le relais petite enfance



**Le relais petite enfance est un service de proximité sur le territoire pour les familles qui recherchent un mode d'accueil individuel ou collectif. Les éducatrices de jeunes enfants accueillent sur rendez-vous (sur site, en visio ou par téléphone) dans les différentes communes de l'Agglomération.**

## Information et accompagnement des familles

- ▶ Informe sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire (structures collectives, assistantes maternelles, garde à domicile). Les familles y trouvent des informations sur leurs caractéristiques et leur coût.
- ▶ Informe les parents employeurs tout au long du contrat de travail avec L'assistante maternel(le) ou la garde à domicile sur leurs droits et obligations.
- ▶ Accompagne les familles dans leurs questionnements éducatifs.
- ▶ Le relais petite enfance travaille dans un esprit de neutralité et avec l'ensemble des partenaires petite enfance des 9 communes de CCA.

### RPE SECTEUR NORD

Maison de la petite enfance,  
25, avenue François Mitterrand  
29140 Rosporden  
☎ 02 98 66 32 29  
✉ rpe-nord@cca.bzh

### RPE SECTEUR CONCARNEAU

Maison de la petite enfance,  
5, rue du 19 Novembre  
29900 Concarneau  
☎ 02 30 97 06 61  
✉ rpe-concarneau@cca.bzh

### RPE SECTEUR SUD

Maison de la petite enfance,  
place Beaujean  
29910 Trégunc  
☎ 02 98 50 17 75  
✉ rpe-sud@cca.bzh

## Information et accompagnement des professionnels

- ▶ Offre un lieu d'information, de rencontre et d'échange pour les professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles, garde à domicile).
- ▶ Informe les assistantes maternelles sur leurs droits et obligations.
- ▶ Accompagne la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques : organise des ateliers d'éveils.
- ▶ Accompagne les parcours de formation.

## Action partenariale

Organise des réunions thématiques variées et participe aux événements autour de la petite enfance.

# La Caisse d'Allocations Familiales du Finistère

Elle a pour mission de gérer les prestations familiales et de développer une action sociale familiale.

## Les prestations dont vous pouvez bénéficier

### À l'arrivée de l'enfant

- ▶ La prime à la naissance permet de faire face aux premières dépenses liées à l'arrivée de votre enfant. Elle vous est versée une seule fois pour chaque enfant au cours du 7<sup>e</sup> mois de grossesse.
- ▶ La prime à l'adoption permet de faire face aux premières dépenses liées à l'arrivée de votre enfant. Elle vous est versée une seule fois pour chaque enfant adopté au moment de leur arrivée au foyer.
- ▶ Une allocation de base vous aide à assurer les dépenses liées à l'entretien et à l'éducation de votre enfant.

### Après le congé maternité

- ▶ Les parents qui choisissent de cesser ou de réduire leur activité professionnelle peuvent prétendre à la Prestation Partagée d'Éducation de l'Enfant (PREPARE). Ce droit, dont les deux parents peuvent profiter, débute le mois suivant la naissance ou à la fin du congé maternité / paternité.
- ▶ Le recours à une assistante maternelle ou à une garde à domicile permet, tant que l'enfant a moins de 6 ans, de bénéficier du CMG (Complément de libre choix du Mode de Garde) : prise en charge partielle de la rémunération d'une assistante maternelle agréée.
- ▶ Le soutien aux familles : arrivée d'un enfant, maladie, séparation... Les parents peuvent faire appel à un service d'aide et d'accompagnement à domicile, financé par la CAF.

#### CAF DE QUIMPER

1, avenue de Ti Douar  
29000 Quimper

☎ 3230

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Du lundi au vendredi  
8h30-16h45  
Fermé le jeudi matin

#### À Concarneau

Maison France service  
2, place du marché  
29900 Concarneau

Point d'accueil sur RDV les mardis  
☎ 3230 (prix d'un appel local depuis  
un poste fixe).



#### ADMR

[www.admr.org](http://www.admr.org)

ADMR CONCARNEAU  
CORNOUAILLE

16, rue de Penzance  
29900 CONCARNEAU

02 98 60 56 11  
[accueil@admr29-cc.org](mailto:accueil@admr29-cc.org)

ADMR ENFANCE ET PARENTALITÉ  
DU FINISTÈRE

☎ 02.98.94.70.06  
✉ [epf@admr29.fr](mailto:epf@admr29.fr)

Du lundi au vendredi  
8h30 à 17h

⚠ Les parents qui choisissent de faire garder leur enfant au sein d'une structure collective ne bénéficient pas du CMG, la CAF versant directement des aides à la structure – sauf pour les structures PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) comme les micro-crèches.

+ d'infos sur les modes d'accueil, la parentalité et services en ligne : [monenfant.fr](http://monenfant.fr)



# Le Conseil Départemental du Finistère & la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le Conseil Départemental accompagne et soutient les familles et les enfants dans des domaines extrêmement variés (accueil des jeunes enfants, protection maternelle et infantile, adoption, prévention et protection de l'enfance en danger...).

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) mène une mission de prévention et de promotion de la santé auprès des futurs parents et des enfants de moins de 6 ans.

## De la grossesse à la naissance

- ▶ Les sages-femmes proposent aux futures mères une information, une écoute, un soutien. Des séances de préparation à la naissance peuvent également être dispensées dans les Centres Départementaux d'Action Sociale (CDAS) ou à domicile.
- ▶ Après la naissance, les infirmières-puéricultrices accompagnent les parents dans la vie quotidienne avec leur enfant : allaitement, alimentation, hygiène, sommeil.
- ▶ Les consultations ont lieu lors des permanences ou à domicile.

## La santé des enfants de 0 à 6 ans

- ▶ Les consultations infantiles assurées par le médecin et la puéricultrice permettent de dépister les difficultés de santé et de favoriser leur prise en charge.

**CENTRE DÉPARTEMENTAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE CONCARNEAU**  
3, rue Louis René Villerme  
29900 Concarneau

Du lundi au vendredi  
9h-12h et 13h30-17h

**CENTRE DÉPARTEMENTAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE ROSPORDEN**  
3, rue Joliot Curie  
29140 Rosporden  
☎ 02 98 50 1150

Du lundi au vendredi  
9h-12h et 13h30-17h



Je ne dors plus  
depuis la naissance  
de mon bébé.  
Qui pourrait m'aider ?

A photograph of a young couple holding a newborn baby. The woman is on the left, wearing a grey sleeveless top, and the man is on the right, wearing a white t-shirt. They are both smiling and looking down at the baby, who is wrapped in a white blanket. The background is slightly blurred, showing what appears to be a home setting with some framed pictures on the wall.

**2.**

**VOUS ACCOMPAGNER  
DANS  
LA PARENTALITÉ**

# Les lieux d'échange, d'information et de soutien à la parentalité

## Centre de Périnatalité de Proximité (CPP)

Il a pour vocation d'accueillir en ambulatoire et sur rendez-vous, les femmes enceintes pendant leur grossesse. Il effectue le suivi post-natal de la mère et de son enfant. Le CPP peut assurer :

- ▶ Le suivi de grossesse normale, de la déclaration jusqu'à la visite post-natale.
- ▶ Les cours de préparation à la naissance.
- ▶ Le suivi de grossesse à risque.
- ▶ Les soins aux nouveau-nés.
- ▶ Les consultations pédiatriques.
- ▶ Les consultations gynécologiques.
- ▶ Des consultations psychologiques des parents ou futurs parents.
- ▶ Des séances d'acupuncture et d'hypnose.
- ▶ Des séances d'Activité Physique Adaptée.

L'activité du CPP est assurée par des professionnels de la maternité du Centre Hospitalier de Cornouaille : sages-femmes, gynécologues, pédiatres, secrétaires, psychologues...

**CENTRE HOSPITALIER  
DE CORNOUAILLE  
LE PORZOU**

61, rue de Trégunc  
29900 Concarneau  
☎ 02 98 52 68 86  
[www.ch-cornouaille.fr](http://www.ch-cornouaille.fr)

Du lundi au vendredi  
9h-16h45



## Les sages-femmes

Les sages-femmes libérales exerçant sur le territoire peuvent vous accompagner au cours de la grossesse, effectuer le suivi post-natal ainsi que le suivi gynécologique régulier.



# Les lieux parents-enfants

**Les lieux d'accueil enfants-parents et les espaces parents-enfants offrent aux tout-petits, accompagnés d'un proche (parents, grands-parents), un espace de jeux adapté, un temps de rencontre, d'échange et de soutien à la parentalité.**

## Lieu d'accueil enfants-parents

### Bateau sur l'eau

« Bateau sur l'eau » est un lieu d'accueil mis à disposition d'enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'un membre de la famille. Il facilite la rencontre, la socialisation de l'enfant en amont d'une scolarisation. L'espace est aménagé avec des jeux adaptés pour partager un temps convivial entre enfants, entre parents.

« Bateau sur l'eau » propose des espaces d'expérimentation « hors les murs » en extérieur : les dates sont communiquées en amont sur le site de la Ville de Concarneau et sur le blog [www.tatatalam.concarneau.fr](http://www.tatatalam.concarneau.fr).

#### BATEAU SUR L'EAU

Maison de la petite enfance

Rue du 19 Novembre

29900 Concarneau

☎ 07 85 80 29 10

✉ [petite.enfance@concarneau](mailto:petite.enfance@concarneau)

[www.concarneau.fr](http://www.concarneau.fr)

Les jeudis en période scolaire

9h30-11h30

Gratuit sans inscription



*Je suis bien à la maison avec mon bébé, mais j'aimerais aussi voir du monde !*

## Centre socioculturel La Balise & KerBALISE (Kerandon)

Lieu d'écoute et de rencontre ouvert à toutes et tous, il contribue à favoriser des liens sociaux, familiaux et intergénérationnels avec comme objectif de lutter contre l'exclusion et l'isolement.

- ▶ Sorties et week-end bol d'air, événements festifs.
- ▶ Des activités sportives, culturelles et de détente à vivre en famille. Mercredi après-midi à KerBALISE et pendant les vacances scolaires.
- ▶ Café 2P (papote et projets), un temps ouvert à tous pour se rencontrer, imaginer et construire des projets... Lundi et jeudi, de 10h à 12h, à KerBALISE et au Jardin d'Héol (de mai à octobre).
- ▶ Les Toqués juniors : des ateliers « cuisine » à vivre en famille pendant les vacances scolaires.

#### CENTRE SOCIOCULTUREL LA BALISE

5, rue du Colonel Moll

29900 Concarneau

☎ 02 90 41 63 04

✉ [accueil@cslabalise.fr](mailto:accueil@cslabalise.fr)

[www.labalise.centres-sociaux.fr](http://www.labalise.centres-sociaux.fr)

Lundi, jeudi : 13h30-17h30

Mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h

et 13h30-17h30

## Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

**CDAS DE CONCARNEAU**  
3, rue Louis René Villermé  
29900 Concarneau  
☎ 02 98 50 11 50

### Atelier d'éveil par le toucher

De 10h à 11h, sur inscription.

- ▶ Tous les vendredis matin - CDAS de Concarneau
- ▶ Le mardi matin, une fois par mois, au centre social « Chemins de Faire » à Rosporden.

### Atelier motricité libre

- ▶ Le lundi matin "pour les enfants non marcheurs"
- ▶ Le mercredi matin "pour les enfants marcheurs"
- ▶ Tous les 15 jours



## L'association Chemins de Faire Centre social

Lieu de rencontre et de partage. L'association travaille à partir des préoccupations des familles et se situe dans une posture d'écoute. Elle met en place des espaces permettant aux parents de se rencontrer, de réfléchir et se mobiliser pour mettre en œuvre leurs projets. L'accueil est ouvert à toutes et tous, dans les locaux et aussi lors des activités parents-enfants, des sorties familiales, des rendez-vous festifs...

### LAEP Les pieds potelés

Espace parents-enfants, ouvert à tous, dans un environnement sécurisé propice à la découverte et à l'échange entre parents. Gratuit moyennant une adhésion à l'association Chemins de Faire.

### Ludothèque Jeux m'amuse

Espace d'accueil (jeux de société, jeux d'éveil) et de prêt de jeux pour les enfants, les adolescents, leurs familles et les adultes. L'accueil et le jeu sur place sont gratuits. Le prêt nécessite une adhésion à l'association. 16h-18h, tous les mercredis.

## Ludothèque À Nous de Jouer !

Jeux de société, jeux en bois, multigénérationnel, à expérimenter sur place ou à emporter.

**ASSOCIATION  
CHEMINS DE FAIRE**  
Centre social de Rosporden  
4, rue Alsace Lorraine  
29140 Rosporden  
Anne-Gaëlle Kergosien :  
☎ 02 56 06 56 56  
☎ 07 49 55 90 52  
✉ [accueil@cheminsdefaire.bzh](mailto:accueil@cheminsdefaire.bzh)

Mardi, jeudi : 9h30-11h30  
Vacs. scolaires : ouverture 1 j/mois  
le samedi et sur certaines dates.

+ ateliers d'éveil par le toucher  
1/mois le mardi matin en partenariat  
avec une infirmière puéricultrice.

**ASSOCIATION  
À NOUS DE JOUER !**  
À la médiathèque de Tourc'h  
3, place Guillaume Guéguen  
29140 Tourc'h  
☎ 06 82 58 35 88  
✉ [anousedjouer29140@gmail.com](mailto:anousedjouer29140@gmail.com)



## Espace parents-enfants

### MJC Trégunc Le Sterenn

Un espace aménagé pour les tout-petits de 0-3 ans. Un lieu de découverte, d'expérimentation, d'exploration pour les enfants. Un lieu d'échange, de partage et d'écoute pour les parents. Proposition d'ateliers à thèmes.

## Ludothèque

Animations et prêt de jeux à la MJC de Trégunc. Jeux sur place, gratuit

- Tous les vendredis à l'accueil de loisirs de 16h à 18h30 et le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois de 10h à 12h

# Besoin d'écoute / situations spécifiques

## RÉAAP 29 (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Finistère)

Copiloté par l'association Parentel, la CAF 29, l'UDAF 29 et la Sauvegarde, le RÉAAP 29 est une structure souple où chacun participe à la production, mutualisation des informations qui ont trait à la parentalité. Il est ouvert à tous les acteurs de la parentalité : parents, professionnels, élus, bénévoles d'associations. Le RÉAAP 29 anime le site [www.infoparent29.fr](http://www.infoparent29.fr) qui propose actualités et informations aux parents et familles du Finistère.

## Jumeaux et Plus

### l'association du Finistère

Depuis 1996, l'association Jumeaux et Plus du Finistère propose une entraide morale et matérielle aux parents de jumeaux, triplés et plus, afin de les soutenir et de les conseiller dans la grande aventure des parents de multiples.

## MJC TRÉGUNC LE STERENN

À l'accueil de loisirs  
Place Florestine Jeannes  
☎ 02 98 50 95 93  
☎ 07 82 24 48 88  
✉ [evs@mjctregunc.fr](mailto:evs@mjctregunc.fr)  
[www.mjctregunc.fr](http://www.mjctregunc.fr)

Le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois  
Le dernier samedi de chaque mois  
9h30-11h30  
Gratuit et ouvert à tous



## RÉAAP 29

4, rue Colonel Fonferrier  
29200 Brest  
☎ 02 98 43 94 53  
✉ [reaap29@wanadoo.fr](mailto:reaap29@wanadoo.fr)  
[www.infoparent29.fr](http://www.infoparent29.fr)

Lundi, mardi, jeudi 9h-12h  
et 14h-16h  
Vendredi 9h-12h

## JUMEAUX ET PLUS

### L'ASSOCIATION DU FINISTÈRE

Infos./ écoute téléphonique :  
☎ 06 85 14 82 66  
Demandes concernant le matériel :  
06 85 14 82 74  
✉ [jumeauxetplus-29@orange.fr](mailto:jumeauxetplus-29@orange.fr)  
[www.jumeauxetplus29.assoconnect.com](http://www.jumeauxetplus29.assoconnect.com)

## Troubles du développement

Pour toute question ou préoccupation concernant le développement de votre enfant, vous pouvez contacter :

- ▶ Votre médecin traitant, pédiatre.
- ▶ La Protection Maternelle et Infantile (PMI) : une équipe composée de médecin, sage femme et puéricultrice.
- ▶ Le relais petite enfance : 3 éducatrices de jeunes enfants sont présentes sur 3 secteurs sur le territoire de CCA.
- ▶ Les professionnels libéraux : psychomotricien, ergothérapeute, orthophoniste...

## Pôle Ressources Handicap 29

Il accompagne les familles d'enfants de 0 à 17 ans révolus en situation de handicap ou de maladie chronique grave pour définir le projet d'accueil approprié à la situation.

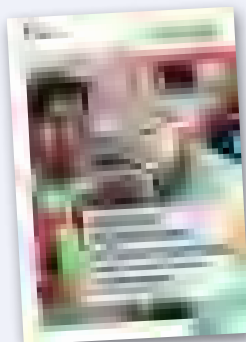
PRH 29  
☎ 07 61 84 91 33

# RESSOURCES



**Mémo Pratique**  
« Le développement du jeune enfant me questionne, je m'informe »

[www.cca.bzh](http://www.cca.bzh)



**Livret pédagogique**  
« Repérage précoce des écarts inhabituels de développement chez les enfants de 0 à 3 ans »  
[www.handicap.gouv.fr](http://www.handicap.gouv.fr)



## Café des parents

Un espace dédié aux parents avec ou sans enfants pour échanger, exprimer et envisager des projets et des sorties familiales.



## Médiation familiale

La médiation familiale propose aux membres de la famille qui vivent une situation de rupture ou de tensions de se rencontrer en présence d'un tiers qualifié, neutre et impartial pour rétablir un dialogue et rechercher des solutions concrètes. Le médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'État, accompagne en toute confidentialité.



## CIDFF

Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Finistère informent, orientent et accompagnent le public, en priorité les femmes, dans les domaines de :

- ▶ L'accès au droit.
- ▶ De la lutte contre les violences sexistes.
- ▶ Du soutien à la parentalité.
- ▶ De l'emploi, de la formation professionnelle et de la création d'entreprise.
- ▶ De l'éducation et de la citoyenneté.
- ▶ De la sexualité et de la santé.

## Centre du Couple et de la Famille

Des couples, familles, fratries peuvent traverser des situations de crise entraînant des souffrances. C'est pourquoi les thérapeutes familiaux du Centre du Couple et de la Famille proposent des rencontres avec tous les membres de la famille pour que la parole circule et qu'il y ait les échanges d'information nécessaires à la prise en compte de chacun.

### CAFÉ DES PARENTS MJC

À l'accueil de loisirs

Place Florestine Jeannes

29910 Trégunc

☎ 02 98 50 95 93

☎ 06 30 10 25 60

✉ [claud.evs@mjctregunc.fr](mailto:claud.evs@mjctregunc.fr)

[www.mjctregunc.fr](http://www.mjctregunc.fr)

Le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois

Le matin 9h30-11h30

Gratuit et ouvert à tous

### UDAF

16, rue de Plogonnec

Zone de Kernazet

29000 Quimper

☎ 06 46 11 40 09

✉ [espaceerencontre-mediation@udaf29.fr](mailto:espaceerencontre-mediation@udaf29.fr)

### CIDFF

au CDAS de Concarneau

3, rue Louis René Villermé

☎ 02 98 50 11 50

Permanence le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi matin  
de chaque mois

Sur RDV

### CIDFF DE QUIMPER

2, rue Ile de Man

☎ 02 98 44 97 47

[www.finistere.cidff.info](http://www.finistere.cidff.info)

### CENTRE DU COUPLE ET DE LA FAMILLE

10, rue Jacques Cartier

29500 Ergué-Gabéric

☎ 02 98 10 49 80

✉ [CCF@epsm-quimper.fr](mailto:CCF@epsm-quimper.fr)



## Allô Parents bébé

Une équipe composée de professionnels pluridisciplinaires (psychologues, infirmière puéricultrice, EJE, auxiliaire de puériculture) de la santé et de la petite enfance écoute, soutient et oriente les parents inquiets ou débordés de la grossesse jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Elle garantit une écoute anonyme, disponible et personnalisée.



*Mon enfant pleure beaucoup et me fatigue. Comment faire pour ne pas craquer ?*

### ALLO PARENTS BÉBÉ

☎ 0 800 00 34 56 *numéro gratuit*

✉ [allopaparentsbebe@enfance-et-partage.org](mailto:allopaparentsbebe@enfance-et-partage.org)

[www.allopaparentsbebe.org](http://www.allopaparentsbebe.org)

## Enfance et partage

Protéger, défendre et prévenir les enfants contre toute forme de maltraitance, que ce soit les violences physiques ou psychologiques, les négligences graves ou les abus sexuels.



### COMITÉ

« ENFANCE ET PARTAGE »

87, avenue Léon Blum

29000 Quimper

☎ 02 98 95 22 74

Permanences :

Mardi, vendredi 9h30-12h

Mercredi 14h-16h30

## Enfance en danger

Informations, par une équipe de professionnels et d'administratifs, aux mineurs, aux familles et à toute personne confrontée à un risque de mise en danger d'enfant imminent ou non ou à une mise en danger avérée.





3.

**VOUS ACCOMPAGNER  
DANS LA RECHERCHE D'UN  
MODE D'ACCUEIL**

# Où s'informer ?

## Étape 1

Je suis en recherche d'un mode d'accueil pour mon enfant occasionnellement, régulièrement, ou en urgence.



## Étape 2

Je prends contact avec le relais petite enfance de mon secteur



## Étape 3

Le relais petite enfance m'informe sur :

- Les modes d'accueil adaptés à mes besoins.
- Les démarches à accomplir (coût, contrat, contacts).
- Les places disponibles chez les assistantes maternelles.



## Étape 4

Je prends contact avec le ou les modes d'accueil souhaités.



**Accueil individuel**  
Assistants maternelles  
ou gardes à domicile



**Accueil collectif**  
Crèche  
et micro-crèche

## Étape 5

J'informe le relais petite enfance de la solution trouvée ou si besoin, je sollicite à nouveau le relais petite enfance.



# Quels sont les modes d'accueil ?

## Le relais petite enfance accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil selon leurs souhaits et leurs besoins.

Plusieurs types d'accueil sont proposés pour apporter une solution adaptée à chaque famille, que l'enfant soit accueilli en structure collective ou chez une assistante maternelle.

- **L'accueil est régulier** lorsque les besoins sont connus à l'avance et récurrents. Les enfants sont inscrits selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures réservées en fonction de leurs besoins.
- **L'accueil est occasionnel** lorsque les besoins sont ponctuels et non récurrents. Après une période d'intégration, l'enfant est accueilli pour une durée limitée ne se renouvelant pas, à un rythme prévisible d'avance.
- **L'accueil est qualifié d'urgent** lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés et que le besoin d'accueil est imminent.

## L'accueil individuel

### Les assistantes maternelles

- **L'assistante maternel(le) agréé(e) est une professionnelle de la petite enfance qui accueille les enfants à son domicile.** Elle est agréée par les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental, qui s'assurent qu'elle remplit les conditions d'accueil et a les compétences éducatives requises. L'assistante maternelle bénéficie de 120 heures de formation. L'agrément lui permet d'accueillir de 1 à 4 enfants.
- **L'assistante maternel(le) est employée directement par les parents.** Un contrat entre les 2 parties définit les conditions de l'accueil. Pour les aider dans leur démarche et/ou obtenir la liste des assistantes maternelles de leur commune, les parents peuvent contacter le relais petite enfance.

Les parents peuvent bénéficier, en fonction de leurs revenus, d'une aide financière de la CAF dans le cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE).



..... Prestations consultables sur :  
[www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)

### + d'infos

Le site Urssaf, destiné à simplifier les formalités administratives pour les parents employeurs.

<https://www.urssaf.fr/accueil.html>



## Les Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM)

- Les assistantes maternelles peuvent aussi exercer leur profession au sein d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). L'accueil des enfants s'effectue alors dans un local spécifique, et non plus à leur domicile. Les assistantes maternelles exerçant en MAM sont titulaires d'un agrément les y autorisant. Leurs employeurs restent les parents des enfants confiés.
- 4 assistantes maternelles au maximum peuvent se regrouper dans cette structure pour y accueillir jusqu'à 16 enfants.

### MAM AUTOUR DE TOI

42, rue Nicolas Copernic  
29000 Concarneau  
✉ [mam.autourdeto@gmail.com](mailto:mam.autourdeto@gmail.com)

### TY MAM BLEUE

2, rue des albatros, Lanriec  
29000 Concarneau  
☎ 09 87 51 25 41  
☎ 06 20 36 91 83  
✉ [tymambleue@yahoo.com](mailto:tymambleue@yahoo.com)

### MAM STRAM GRAM

22, route d'Elliant  
29140 Rosporden  
☎ 09 84 04 82 76

### LA MAM AUX SOURIRES

46, route de Pont-Aven  
29910 Trégunc  
☎ 0631 41 46 35  
✉ [lamamauxsourires@gmail.com](mailto:lamamauxsourires@gmail.com)

### MON JARDIN D'ÉVEIL

18, lotissement du Restou  
29140 Tourc'h  
☎ 06 87 28 25 63  
✉ [monjardindeveil29@gmail.com](mailto:monjardindeveil29@gmail.com)

### MAM DOUCEUR ET SIMPLICITE

8, rue des Rosiers  
29140 Saint-Yvi  
☎ 06 19 11 33 45  
✉ [mam.douceuret simplicit@gmail.com](mailto:mam.douceuret simplicit@gmail.com)

### LA MAISON DES JOUETS

24, rue du champ des moulins 29140 Melgven  
✉ [lamaisondesjouets1@gmail.com](mailto:lamaisondesjouets1@gmail.com)



## Les associations d'assistantes maternelles

Les associations permettent aux professionnelles de se regrouper. Cela peut répondre à des objectifs différents : organiser des temps de jeu en complément de ceux du relais petite enfance, organiser des temps festifs avec parents et enfants, s'informer mutuellement...

Sur le territoire de CCA, 2 associations existent :

- « Ma nounou et moi ».
- « La Ribambelle ».

### MA NOUNOU ET MOI

☎ 02 98 97 61 82  
✉ [secretariat.manounouetmoi@orange.fr](mailto:secretariat.manounouetmoi@orange.fr)  
[www.assomanounouetmoi.e-monsite.com](http://www.assomanounouetmoi.e-monsite.com)

### LA RIBAMBELLE

☎ 06 60 27 60 80  
✉ [associationlaribambelle29900@gmail.com](mailto:associationlaribambelle29900@gmail.com)

## La garde à domicile

- Pour maintenir l'enfant de moins de 3 ans dans son cadre de vie habituel, les parents peuvent opter pour l'emploi d'une personne à domicile.
- L'enfant reste au domicile des parents sous la responsabilité d'une personne qui peut être soit employée directement par eux, soit salariée d'un organisme agréé par l'État.
- Dans le cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), une aide financière peut être octroyée par la Caisse d'Allocations Familiales. Pour ce mode de garde, les prestations versées par la CAF sont consultables sur le site [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)

Retrouvez les contacts des prestataires qui proposent ce type de service et qui sont implantés dans l'agglomération.

D'autres prestataires assurent également ces prises en charge d'enfants sur d'autres territoires : Kangourou kids, Sous mon toit, O2, Yoopala...

### ADMR CONCARNEAU CORNOUAILLE

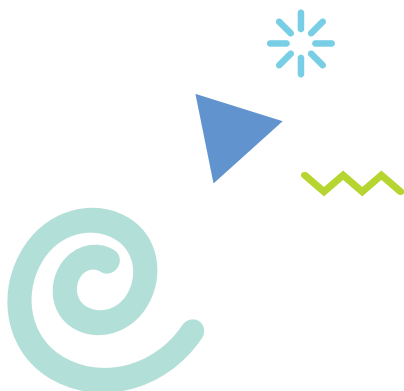
[16 rue de Penzance](#)  
[29900 CONCARNEAU](#)

☎ 02 98 60 56 11  
✉ [accueil@admr29-cc.org](mailto:accueil@admr29-cc.org)

### JUNIORS SENIORS

7, rue Nationale  
291740 Rosporden  
☎ 02 98 95 84 92

02  
50, avenue de la France Libre  
29000 Quimper  
☎ 02 14 00 78 90



## Baby-sitting

Les baby-sitters relèvent du statut de garde d'enfant à domicile. Un baby-sitter est une personne qui vient garder un ou des enfants au domicile des parents pour une soirée, un après-midi ou de façon plus régulière.

Une aide financière peut être octroyée par la CAF. Pour ce mode de garde, les prestations versées par la CAF sont consultables sur le site [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr).

Le relais petite enfance peut aussi vous informer sur ces aides et sur ces démarches.

Plusieurs services du territoire vous aident à trouver votre baby-sitter.

Des informations allant de 1 à 3 jours sont dispensées sur les différentes communes. Elles ont généralement lieu pendant les vacances scolaires. En complément, il peut-être proposé une formation 1<sup>er</sup> secours.



### SERVICE JEUNESSE

116, avenue de la gare

29900 Concarneau

☎ 02 98 60 40 00

✉ [jeunesse@concarneau.fr](mailto:jeunesse@concarneau.fr)

### CENTRE SOCIAL

#### DE ROSPORDEN

Association Chemins de Faire

4, rue Alsace Lorraine

29140 Rosporden

☎ 02 56 06 56 56

✉ [cheminsdefaire@gmail.com](mailto:cheminsdefaire@gmail.com)

### SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Rue Gwaremm Zu

29920 Névez

☎ 02 98 06 83 00

☎ 06 86 65 40 56

✉ [enfancejeunesse@nevez.fr](mailto:enfancejeunesse@nevez.fr) ou

[alsh@nevez.fr](mailto:alsh@nevez.fr)

### CCAS DE TRÉGUNC

Rue de la Gare

29910 Trégunc

☎ 02 98 50 26 54

✉ [ccas@tregunc.fr](mailto:ccas@tregunc.fr)

## L'accueil collectif

Les structures d'accueil collectif (EAJE) accueillent des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans de façon régulière ou occasionnelle. Le coût horaire est calculé, suivant un barème national, selon les ressources de la famille (+ d'infos sur [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)). L'enfant est accueilli dans des locaux adaptés par des professionnels de la petite enfance (puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, infirmières...). Ces structures garantissent une attention, des soins, des activités dans le respect du rythme et du développement de l'enfant. Les couches et les repas sont fournis.

Ces établissements sont agréés par la Protection Maternelle Infantile (PMI) et peuvent être municipales, associatives ou privées. Elles sont cofinancées par les parents, les municipalités et la CAF et/ou elles sont financées par une entreprise.



**L'inscription dans un EAJE peut être soumise au critère de résidence.**

## Les structures d'accueil sur le territoire de CCA

1

### MAISON DE LA PETITE ENFANCE MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL

5, rue du 19 Novembre  
29900 Concarneau  
☎ 02 98 60 68 65  
✉ [mpe@concarneau.fr](mailto:mpe@concarneau.fr)  
[www.concarneau.fr](http://www.concarneau.fr)

Lundi au vendredi 7h30-18h30  
Accueil occasionnel 9h-17h30



**48 enfants**

*37 en contrat, 11 en halte-garderie*

2

### À LA RUE BÉOLE CRÈCHE ASSOCIATIVE

18 bis, rue des Cerisiers  
29900 Concarneau  
☎ 02 29 20 73 14  
✉ [laruebeole@free.fr](mailto:laruebeole@free.fr)  
[www.alaruebeole.fr](http://www.alaruebeole.fr)

Lundi au vendredi 7h30-19h



**20 enfants**

3

### Ô P'TITES MOUETTES MICRO-CRÈCHE PRIVÉE

5, rue Victor Schoelcher  
29900 Concarneau  
☎ 06 63 49 48 02  
[www.optitesmouettes.com](http://www.optitesmouettes.com)

Lundi au vendredi 7h30-18h30



**12 enfants**

4

### LES BISOUNOURS MULTI-ACCUEIL ASSOCIATIF

25, avenue François Mitterrand  
29140 Rosporden  
☎ 02 98 59 98 97  
✉ [creche.bisounours@orange.fr](mailto:creche.bisounours@orange.fr)

Lundi au vendredi 7h30-18h30



**32 enfants**

5

### LA COURTE ÉCHELLE MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL

21, rue de Port Manec'h  
29910 Névez  
☎ 02 98 35 08 02  
✉ [multiaccueil@nevez.fr](mailto:multiaccueil@nevez.fr)

Lundi au vendredi 7h30-18h30



**14 enfants**

6

### LES PETITS MOUSSAILLONS MULTI-ACCUEIL ASSOCIATIF MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Place Beaujean  
29910 Trégunc  
☎ 02 98 50 26 48  
✉ [lespetitsmoussailons@wanadoo.fr](mailto:lespetitsmoussailons@wanadoo.fr)

Lundi au vendredi 7h30-19h



**20 enfants**

### POINT VIRGULE MULTI ACCUEIL ASSOCIATIF

28, rue du Trévoux  
29380 Bannalec  
☎ 02 98 39 48 25  
✉ [creche.point.virgule@wanadoo.fr](mailto:creche.point.virgule@wanadoo.fr)

Lundi au vendredi 7h30-18h30



**30 enfants**

*Les familles de Pont-Aven, dont  
l'enfant est en situation de handicap,  
peuvent accéder à cette structure.*

### LES PITCHOUNETS MULTI ACCUEIL ASSOCIATIF

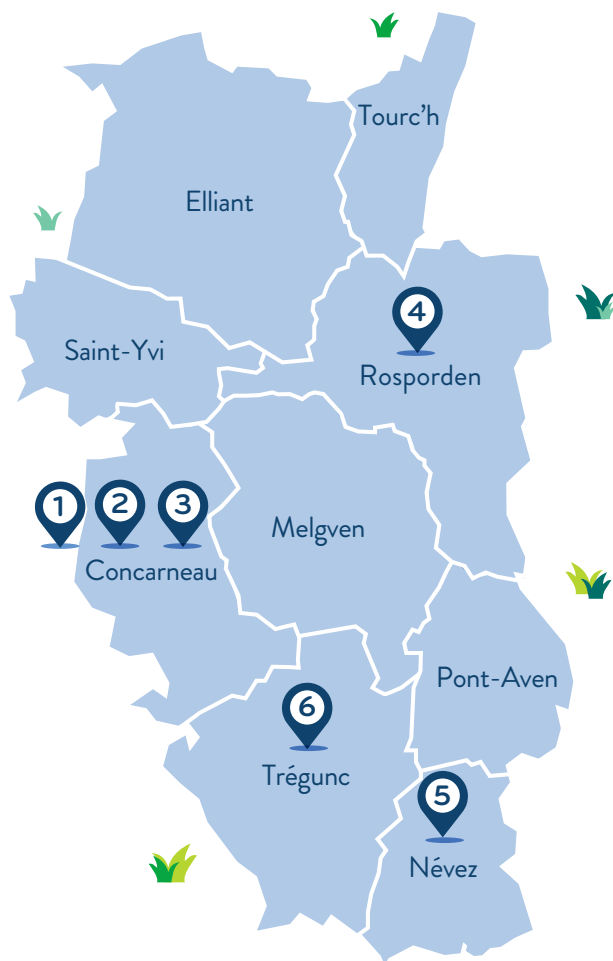
Rue des Vieux chènes  
29340 Riec-sur-Bélon  
☎ 02 98 06 50 20  
✉ [creche.lespitchounets@orange.fr](mailto:creche.lespitchounets@orange.fr)

Lundi au vendredi 7h30-18h30



**20 enfants**

*Les familles de Pont-Aven peuvent  
accéder à cette structure.*



## Et après 3 ans ?

Au début de la scolarisation de l'enfant, la vie de la famille et les besoins évoluent.

Vous pouvez contacter votre mairie pour toutes les informations utiles : choix de l'école et inscription, garderies périscolaires, accueil de loisirs, activités...

Le relais petite enfance peut vous accompagner dans la recherche du mode d'accueil adapté à vos nouveaux besoins (prise en charge de l'enfant avant ou après l'école, coût des différentes solutions possibles, aides financières).

### + d'infos

Retrouvez des ressources auprès du relais petite enfance et des partenaires (kit thématique sur la rentrée scolaire...)



4.

**BÉNÉFICIER  
DES ACTIVITÉS D'ÉVEIL  
ET DE LOISIRS**

# Le réseau des médiathèques de CCA

Il propose des collections documentaires, des activités et des services pour le public jeunesse, gratuitement.

Chacune des 8 médiathèques communautaires dispose d'un espace dédié au jeune public et de collections spécialisées : parentalité, livres pour les tout-petits, jeux, comptines...

Elles ont également du matériel adapté aux enfants en situation de handicap ou ayant des troubles de l'apprentissage : livres audio adaptés, livres en braille, livres tactiles, etc.

Des rendez-vous culturels y sont organisés toute l'année : heure du conte, les p'tites histoires, éveil musical, bébés signes, cinémômes... pour les tout-petits et les plus grands, pour les parents et les assistantes maternelles.

► Pour bénéficier pleinement de l'offre, **il suffit de vous inscrire gratuitement sur place ou de vous préinscrire en ligne.**

► **Des RDV toute l'année :** retrouvez Les P'tites Histoires, des lectures, des séances de comptines et de racontines pour les tout-petits, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles. Un temps fort pour les moins de 3 ans.

[mediatheques.cca.bzh](http://mediatheques.cca.bzh)



► **Opération Premières pages :**

Un livre est offert aux enfants de moins de trois ans. Il est à retirer dans les médiathèques communautaires ou à l'Hôtel d'Agglomération de CCA.



## LES MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES

Concarneau  
Place de l'Hôtel  
de Ville  
☎ 02 98 50 38 05

Elliant  
4, rue Brizeux  
☎ 02 98 50 98 50

Melgven  
4, place de l'Église  
☎ 02 98 50 93 39

Névez  
Rue de Kerillis  
☎ 02 98 06 89 14

Pont-Aven  
2, rue Louis Lomenech  
☎ 02 98 06 10 93

Saint-Yvi  
27 bis, rue Jean Jaurès  
☎ 02 98 94 77 06

Tourc'h  
3, place Guillaume  
Guéguen  
☎ 02 98 66 32 38

Trégunc  
Pont ar Groez  
☎ 02 98 50 24 46



## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE ROSPORDEN

17, rue Alsace-Lorraine  
29140 Rosporden  
☎ 02 98 66 92 18

# Activités aquatiques

## Activités encadrées

### Bébés nageurs

Les « Bambin'eau » : partagez avec votre bébé des moments de complicité en explorant avec lui, en toute sécurité, un milieu propice à son épanouissement.

À partir de 6 mois, vaccins DTP à jour

**Le samedi en période scolaire, de 9h à 11h,**  
à l'Atlantide, centre aquatique du Porzou.

### Futures mamans

Les futures mamans : un moment de quiétude aquatique rien que pour vous.

**Le vendredi en période scolaire, de 11h15 à 12h,**  
à l'Atlantide, centre aquatique du Porzou.

## Activités libres

Venez partager un moment en famille.

*Gratuit pour les enfants de - de 4 ans.*

**Aux horaires d'ouverture au public.**

### L'ATLANTIDE CENTRE AQUATIQUE DU PORZOU

Allée de Coubertin  
29900 Concarneau  
☎ 02 30 97 06 50

[www.cca.bzh](http://www.cca.bzh)

### ESPACE AQUATIQUE DE ROZANDUC

Route de Coray  
29140 Rosporden  
☎ 02 98 66 32 32

[www.cca.bzh](http://www.cca.bzh)



## Éveil culturel dans les musées de CCA

Le Musée de la Pêche à Concarneau et le Musée de Pont-Aven proposent des moments de découvertes adaptés aux tout-petits.

Ces séances peuvent être co-animées avec le relais petite enfance.

Programme d'animations :

[www.museepontaven.fr](http://www.museepontaven.fr)

[www.musee-peche.fr](http://www.musee-peche.fr)

rubrique agenda/réservation

## Éveil musical & corporel

L'éveil corporel et musical permet à l'enfant dès le plus jeune âge de découvrir en douceur la danse, la musique, la culture.

Ces temps lui permettent d'éveiller ses sens, sa motricité, sa coordination et surtout de partager un temps privilégié avec son parent.

Différents ateliers musicaux ou corporels sont proposés à l'enfant et sa famille.

### CENTRE CULTUREL MUNICIPAL DE ROSPORDEN

(voir page ci-contre)

### CENTRE SOCIAL LA BALISE

(voir page 12)

### MJC TRÉGUNC LE STERENN

(voir page ci-contre)

# Spectacles jeune public



## Le CAC à Concarneau

Programmation de spectacles pour les tout-petits dans le cadre des Semaines de la petite enfance.

### CAC

10, bd Bougainville  
29900 Concarneau  
☎ 02 98 50 36 43  
[culture.concarneau.fr](http://culture.concarneau.fr)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
8h30-12h30 et 13h30-18h

## MJC Trégunc Le Sterenn

- ▶ Musique, danse, théâtre, marionnettes, cirque... Venez découvrir l'inventivité des artistes qui créent pour le jeune public. 7 spectacles sont proposés dans l'année, dont un pour les tout-petits.
- ▶ Participation aux semaines de la petite enfance : programmation de spectacles et propositions d'ateliers à destination des parents.

### MJC TRÉGUNC LE STERENN

Rue Jacques Prévert  
29910 Trégunc  
☎ 02 98 50 95 93  
[www.mjctregunc.fr](http://www.mjctregunc.fr)

Spectacles les dimanches  
17h

## Très Tôt Théâtre

La scène conventionnée jeunes publics « Très Tôt Théâtre » développe depuis 15 ans une programmation de spectacles et de rendez-vous artistiques pour toute la famille et pour tous les goûts (théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes...), avec 2 temps forts :

- ▶ Le Festival « Théâtre À Tout Âge » en décembre.
- ▶ Les Semaines de la Petite Enfance en mars.

### PÔLE CULTUREL MAX JACOB

4, bd Dupleix  
29000 Quimper  
☎ 02 98 64 20 35  
✉ [contact@tres-tot-theatre.com](mailto:contact@tres-tot-theatre.com)  
[www.tres-tot-theatre.com](http://www.tres-tot-theatre.com)

Du mardi au vendredi  
14h-18h  
Fermeture pendant les vacances scolaires.

## Centre Culturel Municipal de Rosporden

Une saison jeune public joyeuse et colorée aux esthétiques variées (théâtre, danse, arts du cirque...). 3 spectacles par saison, les dimanches à 17h ou pendant les vacances scolaires. Un Pass jeune public, 3 spectacles pour 18 €. Un atelier danse parent-enfant (0-3 ans) avec Anne Briant, 6 rendez-vous /saison, les dimanches matins.

### CENTRE CULTUREL MUNICIPAL DE ROSPORDEN

17, rue Alsace Lorraine  
29140 Rosporden  
☎ 02 98 59 80 42  
[centre.culturel@mairie-rosporden.fr](mailto:centre.culturel@mairie-rosporden.fr)  
[www.centreculturelrosporden.bzh](http://www.centreculturelrosporden.bzh)

Mardi, jeudi : 8h30-12h et 13h30-18h  
Mercredi : 8h30-11h30  
Vendredi : 13h30-16h30  
Permanence tél. du lundi au vendredi  
Accueil physique sur RDV le vendredi matin et le lundi



# N° UTILES



 **15**  
**SAMU**

 **17**  
**Gendarmerie**  
**Police**

 **18**  
**Pompiers**

 **112**  
**Urgence**  
**N° Européen**

 **119**  
**Allô Enfance**  
**Maltraitée**

 **02 99 59 22 22**  
**Centre anti-poison**

## **Le relais petite enfance de CCA**

**Secteur Concarneau**  
02 30 97 06 61

**Secteur Nord**  
02 98 66 32 29

**Secteur Sud**  
02 98 50 17 75

## **Santé**

**Centre Périnatal de proximité**  
02 98 52 68 86

**Centre Hospitalier de Cornouaille**  
02 98 52 60 60

**PMI au CDAS de Concarneau**  
02 98 50 11 50

## **Vos démarches**

**CPAM du Finistère**  
36 46

**MSA Armorique**  
02 98 85 79 79

**CAF**  
32 30

## Les lieux parents-enfants

Lieu d'accueil « Bateau sur l'eau »  
07 85 80 29 10

Centre socioculturel « La Balise »  
02 90 41 63 04

Centre social « Chemins de faire »  
02 56 06 56 56

Espace parents-enfants MJC  
02 98 50 95 93

## Les crèches & multi-accueil

Maison de la  
Petite Enfance  
02 98 60 68 65

Les Petits  
Moussaillons  
02 98 50 26 48

À La Rue Béole  
02 29 20 73 14

Point virgule  
02 98 39 48 25

Les Bisounours  
02 98 59 98 97

Les Pitchounets  
02 98 06 50 20

La courte échelle  
02 98 35 08 02

Ô petites mouettes  
06 63 49 48 02

## Les médiathèques

Concarneau  
02 98 50 38 05

Névez  
02 98 06 89 14

Saint-Yvi  
02 98 94 77 06

Elliant  
02 98 50 98 50

Pont-Aven  
02 98 06 10 93

Tourc'h  
02 98 66 32 38

Melgven  
02 98 50 93 39

Rosporden  
02 98 66 92 18

Trégunc  
02 98 50 24 46

## Spectacles jeune public

CACw  
02 98 50 36 43

Pole culturel Max Jacob  
02 98 64 20 35

MJC Le Sterenn  
02 98 50 95 93

Centre culturel de  
Rosporden  
02 98 59 80 42

## Besoins d'écoute / situations spécifiques

Le RÉAAP 29  
02 98 43 94 53

CIDFF  
02 98 50 11 50  
02 98 44 97 47

Jumeaux et plus  
02 98 81 44 10

Parentel  
02 98 43 21 21

PRH 29  
07 61 84 91 33

Allô Parents  
Bébé  
0800 00 3456

Le Café des parents  
02 98 50 95 93  
06 30 10 25 60

Enfance et  
partage  
02 98 95 22 74

UDAF  
06 46 11 40 09

## Les centres aquatiques

Centre aquatique du Porzou L'atlantide  
Concarneau  
02 30 97 06 50

Espace aquatique de Rozanduc  
Rosporden  
02 98 66 32 32

## Les musées

Musée de Pont-Aven  
02 98 06 14 43

Musée de la Pêche  
02 98 97 10 20

## L'éveil musical et corporel

Centre culturel de Rosporden  
02 98 59 80 42

Centre social « La Balise »  
02 90 41 63 04

MJC de Trégunc  
02 98 50 95 93

# Le relais petite enfance de CCA



## RPE secteur Nord



Maison de la petite enfance,  
25, avenue François Mitterrand  
29140 Rosporden



02 98 66 32 29



rpe-nord@cca.bzh



## RPE secteur Concarneau



Maison de la petite enfance,  
5, rue du 19 Novembre  
29900 Concarneau



02 30 97 06 61



rpe-concarneau@cca.bzh



## RPE secteur Sud



Maison de la petite enfance,  
Place Beaujean  
29910 Trégunc



02 98 50 17 75



rpe-sud@cca.bzh

